

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** Un nouveau cèdre pour Lausanne : quelle prévention pour éviter d'autres pertes ?  
**Initiant-e(-s) :** Paulraj KANTHIA

---

Le cèdre devant la Vaudoise Assurances, arbre emblématique de Lausanne, a été déraciné en décembre 2023. Sa replantation nécessite une concertation avec la Vaudoise Assurances et la Ville pourrait faciliter cette démarche. La Municipalité est interrogée sur ses intentions quant à la replantation, aux discussions avec les propriétaires et aux mesures de prévention des risques climatiques.

Le patrimoine arboré de Lausanne est une richesse précieuse qui participe à l'identité et à l'attractivité de notre ville. Parmi les arbres emblématiques de Lausanne, le cèdre situé devant le siège de la Vaudoise Assurances était particulièrement apprécié des Lausannois. Malheureusement, cet arbre majestueux a été déraciné lors des intempéries de décembre 2023<sup>1</sup>

Fig. 1<sup>2</sup> le siège du groupe Vaudoise Assurances, à Lausanne – décembre 2023



---

<sup>1</sup> <https://www.24heures.ch/intemperies-a-lausanne-lun-des-majestueux-cedres-de-la-vaudoise-a-ete-deracine-899062781216>

<sup>2</sup> PATRICK MARTIN/24HEURES

# Conseil communal de Lausanne

---

Cet événement a suscité une vive émotion parmi la population et les habitants du quartier, d'autant plus que ce cèdre était un symbole fort du patrimoine naturel lausannois. Toutefois, la parcelle concernée appartenant à un privé, il semble nécessaire de discuter avec l'institution afin d'envisager une replantation. La Ville pourrait jouer un rôle d'incitation ou de facilitateur pour assurer la présence continue de cet arbre emblématique dans ce quartier. En effet, es arbres ont été plantés au milieu du XIXe siècle dans la campagne des Cèdres.<sup>3</sup>

Au-delà de la perte paysagère, la question se pose de savoir quelles actions la Ville envisage pour compenser cette disparition et prévenir de futurs incidents similaires, en collaboration avec les acteurs privés concernés. En effet, il est essentiel de garantir la préservation et le renouvellement du patrimoine arboré de Lausanne, en tenant compte des effets du changement climatique et des conditions environnementales pouvant fragiliser certains arbres, appréciés des lausannoises et lausannois.

Conclusions :

1. La Ville de Lausanne envisage-t-elle la replantation d'un cèdre ou d'une essence équivalente sur le site de la Vaudoise Assurances, ou dans un autre espace approprié dans la campagne des Cèdres, en concertation avec les propriétaires ? Si oui, comment ?

2. Quelles mesures sont mises en place pour assurer un suivi et une prévention accrue des risques liés aux tempêtes, notamment concernant les arbres de grande envergure, en concertation avec les propriétaires privés ?

2. La Municipalité prévoit-elle de renforcer sa stratégie de gestion du patrimoine arboré pour mieux anticiper et réagir aux aléas climatiques impactant les arbres emblématiques de la ville ?

---

Lausanne, le 17 février 2025  
KANTHIA

M. Paulraj

Signataire(s) :

-----

---

<sup>3</sup> <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/nature/patrimoine-arbore/arbres/cedre-de-la-vaudoise.html>